



*Mesure formation PDRN 2004
FEOGA/Région Provence Alpes Côte d'Azur/IFFC*

Formation des élus des communes forestières du Var Le Cannet des Maures – Vendredi 7 mai 2004

**« La gestion durable des forêts et la certification
PEFC : quel enjeu pour les communes ? »**

*8h45 - Accueil des participants
L'Oustalet – Le Cannet des Maures
par Monsieur Werpin, président des Communes forestières du Var*

9h00-10h00 : La gestion durable des forêts – présentation de la démarche PEFC

- Rappel de l'origine et du concept de gestion durable des forêts
- Présentation de la démarche PEFC globale et en France : origine, principes en France
- Fonctionnement régional.

Animateurs : OFME

10h00-12h30 : Quel bénéfice et quel intérêt pour une commune ? le mécanisme d'adhésion des propriétaires

Intérêt de la démarche : atouts et gains d'une certification de la gestion de la forêt communale, quelles retombées pour une commune ?

Animateurs : ONF, OFME (J. Bonnet, R. Grovel),

Mécanisme d'adhésion : Comment adhérer ? Quelles obligations ? Quel coût ? L'appui technique et financier de l'Association Départementale et de la Fédération Nationale des Communes Forestières pour l'adhésion de chaque commune

Animateurs : OFME (J Bonnet, R Grovel)

12h30 Repas

(offert par l'association des communes forestières du Var)

14h00-16h30 : Quels apports de la démarche PEFC pour l'amélioration de la gestion des forêts communales ?

Les engagements de l'Office National des Forêts et de l'Union Régionale des Communes Forestières : Présentation des engagements pris qui concernent particulièrement la gestion des forêts communales - lien avec la démarche qualité de l'ONF (Certification ISO).

Thèmes abordés :

- *L'aménagement (contenu, suivi de l'aménagement dans le temps...)*
- *La mobilisation des bois des forêts communales (amélioration des ventes, bois énergie bois construction)*
- *La qualité des opérations d'exploitation forestière (engagement des exploitants...)*
- *La prévention des risques naturels*

Les engagements des propriétaires forestiers : Examen des points du cahier des charges du propriétaire adhérent à la politique de qualité.

Animateurs : ONF, OFME (J Bonnet, R Grovel),